FORMULE CFS-23(F)

MANITOBA

DÉNONCIATION ET DEMANDE DE MANDAT DE RECHERCHE D'UN ENFANT

Les présentes constituent la dénonciation de _____, de , au Manitoba, _____ de , ci-après appelé(e) le dénonciateur, lequel déclare ce qui suit :

1. Il existe des motifs raisonnables de croire qu'au

(adresse[s] visée[s] par les recherches)

se trouve un enfant, ,
(nom de l'enfant s'il est connu)

qui a besoin de protection au sens de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille*.

2. Les motifs raisonnables de croire que l'enfant a besoin de protection sont les suivants :

3. PAR CONSÉQUENT, LE DÉNONCIATEUR DEMANDE que soit décerné un mandat autorisant un cadre d'un office des services à l'enfant et à la famille ou un agent de la paix, ou les deux, à pénétrer, par la force s'il le faut, dans les endroits indiqués ci-dessus afin de rechercher l'enfant et, si l'enfant semble avoir besoin de protection, à l'appréhender et à le (la) conduire dans un lieu sûr ou à prendre les autres mesures nécessaires afin de le (la) protéger.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT)
(AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) devant moi)
à ,)
dans la province du Manitoba,)
le _____.)

(Dénonciateur)

Commissaire aux serments dans et pour
la province du Manitoba
Ma commission prend fin le